



## PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022 – 20H30

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois d'novembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 07/11/2022

**Présents :** M. Benoit VERNAISON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mariane MASSON ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET ; M. Yves MAHY

**Secrétaire de séance :** Mme. Marie Thérèse FAYOLLE

**Absents excusés :** Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Claudie BARCET ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; M. Anthony CUNHA ; ; Mme. Elodie MARION ; M. Maurice PETRE

**Quorum :** 7

### ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/10/2022
  - PROJETS COMMUNAUX :
    - Pôle Sportif : Attributions des lots
    - Maisons du Lavoir : début des travaux
    - La Pause Duernoise : aménagement du local
    - Maison d'Assistants Maternelles : suite du projet
    - Zone Humide : Vente terrains Goron
    - Ancien Garage Venet : travaux et location
  - DÉLIBÉRATION :
    - Modification des Attributions de compensation de la CCMDL
    - Attribution des lots Mutualisation assurances de la CCMDL
    - Révision Tarif salles
    - Subvention école solde 2021-2022 et premier versement 2022-2023
    - Budget Activités commerciales DM1
    - Eglise : engagement de la subvention du Département obtenue
    - Amendes de police engagement de la subvention pour la Sécurisation du bas village
  - COMMISSIONS CCMDL
  - COMMISSIONS COMMUNALES
  - QUESTIONS DIVERSES
- 

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/10/2022

M. le Maire après avoir rappelé les différents points à l'ordre du jour et les décisions prises, demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu. Sans autre remarque, le compte-rendu d'octobre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### PROJETS COMMUNAUX :

- **POLE SPORTIF** : Attributions des lots

Les différents lots ont été attribués aux entreprises suivantes après négociation :

LOTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot n°1 : GROS ŒUVRE- FACADES	MAÇONNERIE PHILIBERT	122 885,53 €	147 462,64 €
Lot n°2 : CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE ETANCHEITE	BLANC BARANGE	93 893,21 €	112 671, 85 €
Lot n°3 : MENUISERIES INTERIEURES EXTERIEURES	SMC JOURNET	51 321,30 €	61585,56 €
Lot n°4 : SERRURERIE	TARRES	42 285,61 €	50 742,73 €
Lot n°5 : PLATRERIE PEINTURE	SAS NOCA	45 904,54 €	55 085,45 €
Lot n°6 : CARRELAGE- FAIENCE	SARL SELIFIDA CARRELAGES	59 500,50 €	71 400,60 €
Lot n°7 : CHAUFFAGE VENTILATION	ETS BENIERE	49 395,00 €	59 274,00
Lot n°8 : PLOMBERIE SANITAIRE	ETS BENIERE	48 555,00 €	58 266,00
Lot n°9 : ELECTRICITE	ETS BENIERE	23 194,75 €	27 883,70 €
Lot n°10 : TERRASSEMENT VRD	TP LACASSAGNE	155 627,00 €	186 752,40 €
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>692 562,44</b>	<b>831 124,93</b>

- **MAISONS DU LAVOIR :**

Le projet se concrétise, le démarrage des travaux de terrassement est prévu le 14/11/2022.

- **LA PAUSE DUERNOISE :** Aménagement du local

Proposition de l'entreprise BLANC BARANGE, suite à un surplus de chantier, de poser des baies vitrées. L'association participera à cet aménagement avec leur autofinancement. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour cet aménagement.

- **MAM DES COURTINES :** Suite du projet

Le projet se poursuit avec un suivi de la PMI notamment pour la validation des plans et des travaux, une proposition d'un loyer avec charges variables avait été défini lors du conseil d'octobre, soit 350,00 € plus charges.

- **ZONE HUMIDE :** Vente des terrains GORON :

Proposition de vendre à la commune un des terrains en zone NI près du lotissement du Vallon, ce qui serait intéressant pour le passage des réseaux pour le futur aménagement d'un cheminement mode doux.

- **ANCIEN GARAGE VENET :** travaux et location :

Le logement sera loué par un particulier. La cuisine et la salle de bains ont été rafraichies par un artisan, le loyer est fixé à 500€ charges non comprises.

- **EGLISE : Partenariat territorial 2022 :**

Suite au dépôt du dossier de demande de subvention le Département du Rhône a attribué une aide de 120 469,00 €. Le lancement du marché est à prévoir après réalisation des diagnostics règlementaires (amiante, etc.) D'autres subventions pourront être sollicitées (DSIL et DETR).

**DÉLIBÉRATIONS : approuvées à l'unanimité et consultables en mairie :**

- Modification des Attributions de compensation de la CCMDL : transfert de compétences
- Attribution des lots Mutualisation assurances de la CCMDL :

Suite à la CAO du 11 octobre dernier pour analyser les offres relatives au marché d'assurances, il a été décidé d'attribuer les lots comme suit :

	<b>Attributaire</b>	<b>Montant /an pour la Commune</b>
Lot 1 : Dommages aux biens	Lot déclaré infructueux – une seule offre dont le montant dépasse les crédits budgétaires alloués	
Lot 2 : Responsabilité civile	SMACL	
Lot 3 : Protection juridique	2C CFDP	
Lot 4 : Flotte auto	Groupama – solution de base Franchise Niveau 2 +PSE	
Lot 5 : Droit statutaire (concerne uniquement la Commune de Saint Martin en Haut)	SOFAXIS/CNP	35 818.61€
Lot 6 : RC atteinte à l'environnement (concerne uniquement la CCMDL)	GROUPAMA	2 601.83 €
Lot 7 : Cyber risque	Lot déclaré infructueux – aucune offre n'a été présentée	

- Révision du tarif des salles communales comme suit :

<b>SALLES COMMUNALES TARIFS 2023</b>			
	<b>Duernois</b>	<b>Extérieurs</b>	<b>Associations Duernoises</b>
<b>HALLE COUVERTE</b>	20,00 €	40,00 €	
<b>SALLE DES FETES</b>			
Location d'une journée	350,00 €	650,00 €	160,00 €
Location du 2ème jour	150,00 €		
Société commerciale		900,00 €	2ième jour 300€
Micro	20,00 €		
Vidéo Projecteur + écran	30,00 €		
Acompte	100,00 €		
Cauton vidéo projecteur	500,00 €		
Cauton écran	500,00 €		
Cauton salle	600,00 €		
Cauton ménage intérieur et extérieur	100,00 €		
<b>SALLE MARIUS DEAL (réservée aux Duernois)</b>			
Location d'une journée	180 €	NEANT	Gratuit pour réunion
Location du 2ème jour	71 €	NEANT	
Réunion d'associations extérieures		70,00 €	
Réception fin d'après-midi ou vin d'honneur	70,00 €	NEANT	
Cauton	400,00 €	NEANT	
Cauton pour ménage non effectué	50,00 €	NEANT	
Funérailles	gratuit	NEANT	

<b>SALLE ASSOCIATIVE</b>			
Location d'une journée	150,00 €	200,00 €	Gratuit
Cauton	150,00 €	150,00 €	40,00 €
Cauton ménage extérieur	100,00 €	100,00 €	
<b>PREAU ANCIENNE ECOLE</b>	20,00 €	40,00 €	

- OGEC : Solde de la subvention 2021-2022 : 3 202,00 € et premier versement pour 2022-2023 de 20 000,00 €
- Budget Activités commerciales Décision modificative n°1
- Eglise : engagement de la subvention obtenue : 120 459€
- Amendes de police : engagement de la subvention pour la Sécurisation du bas village d'un montant de 5 788,00 €
- Location du logement de l'ancien garage Venet à un particulier : Loyer 500€ hors charges

#### COMMISSIONS CCMDL

**Déchets** : Depuis le 1er octobre 2022, les colonnes emballages sont arrivés sur le territoire. Ce mode de collecte s'étendra très certainement dans les années à venir, pour les emballages, mais aussi pour les ordures ménagères. Afin de préparer les prochaines campagnes d'achat de colonnes et aussi pour commencer à préparer le budget 2023, la CCMDL a besoin de connaître les souhaits d'une part pour 2023 et d'autre part pour les années 2024-2026 (fin du mandat).

Il faut réfléchir à leur emplacement, leur quantité et les délais d'installation. Des colonnes semi-enterrées seront à prévoir vers le stade après les travaux, le parking du restaurant, au niveau de l'église, et au bas du village.

#### COMMISSIONS COMMUNALES

**Voirie** : MGB a envoyé les plans et devis pour la sécurisation des entrées du village, le SYTRAL a été consulté en rapport avec l'arrêt de bus.

Prévoir une réunion avant les premières neiges, relancer pour dédommager les participants et prévoir quels seront les chemins dont l'enrobé est à refaire.

**Fleurissement** : réunion le 15 novembre pour repenser ce qui est fait dans la commune suite aux remarques du jury des Villes et Villages Fleuris, ainsi que le contexte climatique favorables aux sécheresses à répétition.

#### QUESTIONS DIVERSES

Contrôles réglementaires : le Centre d'accueil à été contrôlé par le Bureau Veritas, le rapport de visite est en attente. La commune doit effectuer des devis pour les contrôles afférents au ERP recevant du public par le même bureau de contrôle.

L'entreprise TARRES viendra pour la sécurisation des puits de lumières à l'ancien garage Venet

Modification de l'abonnement et fournisseur électricité de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal le **08/12/2022 à 20H30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23h45.

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

**Benoit VERNAISON**

**Marie Thérèse FAYOLLE**

*Le présent procès-verbal a été approuvé par les membres présents lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 10/11/2022.*

*Affiché le : 10/11/2022*